

Les aidants locaux dans le contexte de l'association des Refuges solidaires de Briançon.



L'histoire de ces aidants engagés, citoyens de tous bords a commencé il y a maintenant plus de 5 années. Élan de fraternité pour un temps, un lieu de répit des exilés après la traversée de nos montagnes, conscients d'un devoir qui leur appartient, celui d'accueillir sans conditions.

En cette fin de printemps 2017, moment de l'intensification des passages, s'installe à la paroisse « la cuisine » nourrir d'abord et être en éveil des besoins de chacun des accueillis. L'hiver approche et l'hébergement interroge, l'appui des hébergeurs locaux, de quelques tentes devant la MJC ne suffiront pas. Laisser les exilés seuls en recherche d'un abri, de nourriture, de soins ou d'orientation, incite la communauté de communes de Briançon a permettre l'utilisation d'un bâtiment 35 rue Pasteur après convention avec l'association nouvellement créée « des Refuges solidaires » en co-responsabilité avec Médecins du monde.

L'organisation se met en place, les bénévoles en majorité locaux se répartissent les tâches, les permanences d'accueil de nuit étant assurées par des aidants issus des exilés.

Les années passent et le nécessaire quotidien aux exilés quelquefois en surnombre est souvent difficile à assurer par les seuls bénévoles, certain(es) s'épuisent à assurer le 7 jours sur 7, une part de professionnalisation s'impose (une coordinatrice et une responsable d'accueil sont embauchées.)

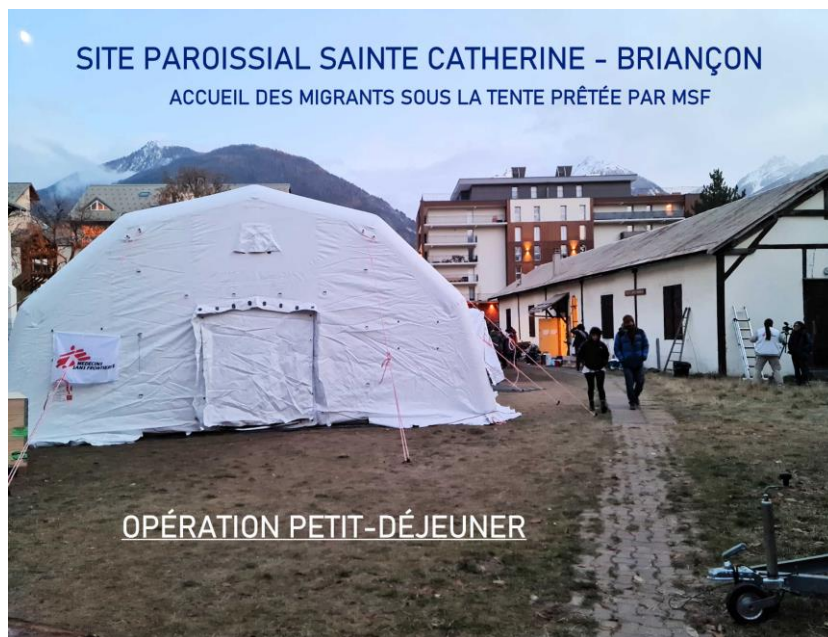
Le COVID s'installe avec son cortège de contraintes, la perte de bénévoles locaux souvent âgés et à risques aggravés. Des jeunes bénévoles venus d'ailleurs compensent, mais ne peuvent assurer complètement la continuité de service faite jusque-là par les locaux.



En octobre 2020, la décision de la nouvelle Com/com de ne plus mettre le local de la rue Pasteur à disposition de l'association des refuges solidaires incite à trouver un autre lieu d'accueil possible. Grâce à l'appui financier

d'ONG, de mécènes, de participations solidaires le local des Terrasses est acheté, transformé par des artisans locaux et des bénévoles dévoués pour un hébergement décent et adapté afin d'héberger 65 personnes, agréé ERP.

Ouvert et inauguré en fin Aout, un afflux soudain de 200 personnes oblige à la fermeture du local, la sécurité et l'hygiène des lieux ne pouvant plus être assurées. Après une nuit à la gare puis dans l'église Ste Catherine et sous tentes dans l'espace Ste Thérèse grâce à la bonne volonté de la paroisse, un bénévolat important de solidaires à cette cause, une organisation provisoire, quotidienne est mise en place. L'implantation de la tente chauffée donnée par MSF, un Algéco, des toilettes, un minibus l'envoi de bénévoles par le Secours Catholique permet de conforter ce lieu d'accueil provisoire devenu accueil secondaire pour la période hivernale en convention avec la paroisse .



En novembre l'accueil principal des Terrasses est réouvert.

Pendant cette période, conscience est prise devant un bénévolat important et engagé mais aléatoire, des risques sur la sécurité des biens et des personnes, des intrusions malveillantes de personnes commerçant des produits illicites, de renforcer la professionnalisation, veilleurs de nuit, responsable de l'accueil, du bénévolat (formation et planification des tâches) gestionnaire administratif, factotum. Des nouveaux statuts plus précis sont proposés en AG ainsi que le renouvellement du CA.

La gouvernance est partagée, les membres du CA en responsabilité suivant les pôles d'activité définis. Deux salariés participent aux CA et sont décisionnaires au même titre que les membres du CA. Le consensus est préféré au vote chaque fois que possible. Le CA se réunit au minimum une fois par mois. Les bénévoles en faisant la demande peuvent assister au CA. Les réunions bénévoles et salariés ont lieu chaque semaine. Des formations spécifiques aux bénévoles et salariés sont dispensées comme par exemple aux spécificités de leur pôle d'activité, aux risques incendie et sécurité, atteinte aux biens aux personnes (violence, attitudes agressives etc.) aux traumatismes et attitudes dérangeantes et en conséquence des solutions sont préconisées.

Depuis plus d'un an, toute la charge financière est supportée par l'association, les frais locatifs, les dépenses liés aux fluides, aux salaires, au fonctionnement et malgré de nombreux dons alimentaires (nous servons 200 repas jours et les petits déjeuners) nous devons acheter le complément nécessaire. De nombreuses recherches de financement et la pérennisation de l'existant sont activement menées auprès des grandes organisations qui nous soutiennent depuis le début (fondation de France, fondation Abbé Pierre, Caritas, Emmaüs, le Secours Catholique, des mécènes, mais aussi des donateurs individuels) mais la situation est de plus en plus critique. Malgré des demandes de soutien à l'état rien n'est entrepris en ce sens « C'est bien ce que vous faites, continuez mais nous n'interviendrons pas pour vous procurer de l'aide ! »



*Après ce petit rappel historique, les difficultés inhérentes à notre activité mais aussi au rôle important que prend le bénévolat dans l'existence de celle -ci, une **Bonne nouvelle**:*

L'augmentation ou la pérennisation d' aidants locaux dont bon nombre de personnes proches de la paroisse, assurant ainsi l'ossature d'un bon fonctionnement par leur présence régulière.

Ce Refuge est une chance offerte à toutes et tous pour œuvrer en charité et fraternité, de comprendre le sens de ce mouvement si chrétien, de rencontrer les exilés, des jeunes et moins jeunes aidants, leur motivation à venir servir, de prendre du temps, de leur temps.

En ce mouvement sont aussi des personnes plus âgées ou en difficulté qui apportent une aide financière ou simplement un peu de bienveillance et transmettent ce que représente le Refuge et ses valeurs d'entraide.

*Bien à vous
J-Y Montalais*